

Le mardi deux décembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, les membres du bureau du S.I.R.T.O.M. se sont réunis en Bureau Syndical à la salle associative de Digny, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE assisté de Monsieur MOREAU, Monsieur HAY Madame Le Noc, Vice-Présidents

Date de la convocation : 27/11/2025

Membres en exercice : 15

Membres ayant pris part au vote : 9

Etaient présents (voix délibérative) : Mesdames et Messieurs PIMENTA, HAY, JULIEN, PARIS, DE LACHEISSERIE, MOREAU, SUBLEMONTER, MARTIN, Le NOC

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs RIOLET

Etaient absents : Mesdames et Messieurs GERARD, AUBRY, HALLOUIN, LEDEZ, JAHANDIER

Virement de crédit – DM2

Vu le budget primitif 2025 et notamment les crédits ouverts au compte 611,

Vu les marchés de travaux attribués pour la réalisation du projet de réhabilitation de la déchèterie de Saint Eliph et de réalisation du siège social du SIRTOM,

Vu l'insuffisance des crédits pour mandater les premières factures relatives à l'exécution des marchés de travaux,

Il est proposé de procéder aux transferts de crédits suivants :

Section Fonctionnement

Dépenses	
Compte 611	- 1 000 000

Compte 023 (transfert section investissement)	1 000 000
--	-----------

Section investissement

Dépenses	
Compte 2312	400 000
Compte 2313	300 000
Compte 2315	200 000
Compte 21351	100 000

Recettes	
021 virement de la section de fonctionnement	1 000 000

Le bureau syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les transferts de crédits définis ci-dessus nécessaire à la réalisation des opérations relative à la réhabilitation de la déchèterie de Saint Eliph et à la création du siège social du SIRTOM.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE



Rendu exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en préfecture Le 4/12/2025
Et de la publication Du 3/12/2025
Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE



PREFECTURE
D'EURE-ET-LOIR

04 DEC. 2025

BUREAU COURRIER
ARRIVÉE